



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 JUIN 2020

### DELIBERATION N° 2020-06-059-DGS

Nomenclature : 5.3

**OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**Votants : 33**  
**Abstention : 0**  
**Votes exprimés: 33**

**Pour: 33**  
**Contre : 0**

Fait à Tarnos,  
 le 5 juin 2020  
 Pour extrait certifié  
 conforme



*Certifié exécutoire compte tenu  
 du dépôt au titre du contrôle de  
 légalité et de l'affichage en  
 Mairie le :*

L'an deux mille vingt, le quatre juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, M. HERVELIN, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme LALANNE                      procuration à                      Mme LE GALL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 33

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Consultative des Services Publics Locaux a pour vocation de permettre l'expression des usagers des services publics par la voie d'associations locales nommées par le Conseil municipal.

Elle a pour mission d'examiner les rapports annuels des délégués des services publics ainsi que les rapports concernant le prix et la qualité des services publics de la Commune. Sa consultation est obligatoire en matière de délégation de service public et de création de régie financière autonome.

M. le Maire propose de fixer à 10 le nombre de membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, lui même en étant Président de droit.



A la suite de l'appel à candidatures de M. le Maire, les groupes d'élus représentés au sein du Conseil municipal ont procédé aux propositions suivantes :

<b>TARNOS ENSEMBLE</b>	<b>ALTERNANCE – NOTRE PARTI C'EST TARNOS</b>	<b>TARNOS SEIGNANX – NOTRE AVENIR EN COMMUN</b>
M. Henri DECKE	Mme Alice CASSAING	M. Bernard LAPEBIE
Mme Nicole CORRIHONS		
M. Christian GONZALES		
Mme Maryse SAINT-AUBIN		
Mme Aurélie ORDUNA		
M. Christophe GARANS		
M. Francis DUBERT		
Mme Fabienne DARRAMBIDE		

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1413-1 et L 2121-29,

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire,

Considérant la décision des différents groupes qui composent le Conseil municipal de fusionner les candidatures et de composer une liste unique représentative de la composition du Conseil municipal,

Considérant la répartition de chaque groupe d'élus au sein du Conseil municipal,

### **DELIBERE**

**DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

**DIT** que, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, la Commission Consultative des Services Publics Locaux est ainsi composée :

Président M. le Maire

Membres	M. Henri DECKE	M. Christophe GARANS
	Mme Nicole CORRIHONS	M. Francis DUBERT
	M. Christian GONZALES	Mme Fabienne DARRAMBIDE
	Mme Maryse SAINT-AUBIN	Mme Alice CASSAING
	Mme Aurélie ORDUNA	M. Bernard LAPEBIE



**NOMME** en qualité de membres, les représentants des associations locales suivantes :

- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)
- Information et défense des consommateurs salariés – CGT (INDECOSA-CGT)
- Confédération Syndicale des Familles (CSF)
- Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Municipale de Musique (APEEMM)
- Tarnos Organisés Unis et Solidaires (TOUS)